

PAROLES D'ACTEURS

LA RELATION AUX PROFESSIONNELS DU DROIT DANS NOTRE STRATEGIE D'ACTION



Education and Culture

Socrates

UN ROLE DE CONSEILLER TECHNIQUE

Nos permanences juridiques, pour les personnes faisant l'objet d'une condamnation, sont réalisées à la fois par des avocats et des assistantes sociales du Ministère de la justice (chargées de suivre les programmes de réhabilitation).

Notre association et les avocats collaborent puisque ce sont les militants qui se chargent de constituer le dossier de défense avec le prévenu ou sa famille pour le communiquer et le travailler ensuite avec l'avocat.

*Nouvelle Frontière
Italie*

UN ROLE DE CONSEILLER TECHNIQUE

Des séances d'information et de formation collectives sont organisées, animées par les militants du mouvement, eux-mêmes sans papiers ou l'ayant été. Les thèmes traités sont décidés par les participants à ces réunions (droit au logement, travail, etc.).

Au départ, nous n'avions pas de formation juridique. Nous nous sommes formés, en lisant la loi sur l'immigration, et en nous informant sur la jurisprudence en cours. Mais, quand on se retrouve confronté à un problème complexe, nous travaillons en collaboration avec des avocats qui nous aiguillent dans la compréhension du droit.

*Movimiento Ruminahui
Espagne*

UN ROLE DE CONSEILLER TECHNIQUE

Nos militants ont suivi un cours d'auto-formation au droit et à la citoyenneté : ces formations sont animées par plusieurs personnes aux profils différents : avocats et personnes ayant participé aux actions d'occupation, qui ont acquis par leur expérience des compétences spécifiques dans certains domaines.

Faire intervenir en binôme avocats et militants permet d'aborder au cours de ces formations à la fois les aspects revendicatifs et les aspects légaux liés à une thématique.

Ces personnes ont ensuite tenu les permanences juridiques de l'association.

*Action Diritti
Italie*

UN ROLE DE CONSEILLER TECHNIQUE

Sur les questions de droit, notre ambition est de constituer un réseau d'intervenants.

Le travail des intervenants extérieurs mené en binôme avec l'animatrice nous permet, en effet, de diffuser et vulgariser les termes juridiques en évitant le risque de trop simplifier ainsi que de délivrer des informations qui ne sont pas tout à fait justes.

*Groupe Prévention Surendettement
(GPS) – Belgique*

UN ROLE DE CONSEILLER TECHNIQUE

Chaque mois nous organisons des réunions avec les familles et les amis des prisonniers pour les informer sur l'existence de leurs droits et les modalités pour les exercer.

Nous, et nos avocats, essayons d'expliquer le droit en vigueur de la manière la plus simple possible.

*Association Pro Derechos Humanos
de Andalucia (APDHA) – Espagne*

UN ROLE DE CONSEILLER TECHNIQUE

Des avocats ou juristes bénévoles sont régulièrement présents pour informer et orienter les personnes sur toutes les questions concernant leur vie quotidienne.

Il est nécessaire de prendre en compte la globalité de la situation des personnes : les difficultés d'accès aux soins, au logement, à une information juridique, ... Les avocats qui interviennent ont l'habitude de travailler au sein de permanences sociales et ne se placent pas dans la position de ceux qui détiennent le savoir. Leur rôle est simplement de permettre aux gens de faire les choix nécessaires.

*Casa dei Diritti Sociali
Italie*

UN ROLE DE CONSEILLER TECHNIQUE

Certains militants vont se défendre seuls mais en prenant soin de recueillir l'avis d'un avocat lors de la constitution du dossier.

LST compte en son sein un avocat, mais le collectif n'a jamais pensé cette présence comme un outil qu'il se donnait. L'avocat vient simplement valider des pistes.

*Luttes, Solidarités, Travail
Belgique*

UN ROLE DE CONSEILLER TECHNIQUE

Nous avons commencé à faire des recherches juridiques, à contacter certains avocats pour savoir s'ils acceptaient de prendre en charge l'affaire, en vain.

Les membres de l'APEIS ont alors étudié les arguments avancés par les avocats et y ont répondu point par point.

Cette action a montré qu'il fallait développer un travail en étroite collaboration entre toutes les associations et mouvements de chômeurs et les avocats qui n'avaient aucune idée précise des situations que vivaient les chômeurs.

*APEIS
France*

UN ROLE DE CONSEILLER TECHNIQUE

Chaque organisation travaille avec ses avocats, en concertation avec les autres, ce qui permet d'aborder la question sous différents angles.

La difficulté de ce système tient aux habitudes de travail bien souvent individualistes et non collectives des avocats.

*Réseau Semences Paysannes
France*

UN ROLE DE CONSEILLER TECHNIQUE

Nous utilisons les tribunaux en déterminant quelle procédure sera la plus efficace, à court et à long terme pour la cause défendue. Nous analysons le droit pour définir quelle argumentation sera la plus efficace.

Des juristes participent à cette recherche, mais les décisions ne leur sont pas déléguées.

*Réseau Semences Paysannes
France*

UN ROLE DE CONSEILLER TECHNIQUE

Nous avons organisé des réunions entre les différents avocats et les associations pour confronter les arguments et participer à la construction de la stratégie juridique. Des recherches d'information juridique, de décisions de jurisprudence ont été effectuées.

Le travail avec les avocats a été essentiel : les associations et mouvements de chômeurs apportaient la connaissance des réalités du terrain, les avocats les éléments techniques pour le montage du dossier.

*APEIS
France*

UN ROLE DE CONSEILLER TECHNIQUE

Les actions judiciaires sont le plus souvent menées en interne, sauf dans certains cas où il est fait appel à des avocats extérieurs, notamment en cas de procédures très spécifiques.

*Service Droit des Jeunes de
Bruxelles Belgique*

UN ROLE DE CONSEILLER TECHNIQUE

Nos avocats n'interviennent jamais seuls et sont toujours accompagnés.

Comme cela nous nous assurons que la communication passe correctement avec l'avocat et que les demandes formulées par les personnes soient bien entendues et comprises.

*Maison des droits sociaux
Italie*

SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS DU DROIT AUX REALITES VECUES

Nous avons invité les familles à rencontrer un juge "anti-mafia" de la ville.

Cette rencontre a permis aux familles de démystifier un peu le monde de la justice auquel elles se trouvent souvent confrontées.

*Projet Chance
Italie*

SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS DU DROIT AUX REALITES VECUES

On a toujours demandé l'application de la loi Besson de 1990 “ *toute personne ou famille a droit à une aide de la collectivité pour accéder à un logement décent* ”, application de la loi de réquisition, ...

Nous avons “sensibilisé” les magistrats qui ne savaient pas tous qu'ils avaient la possibilité d'accorder des délais même si les familles ne le demandaient pas. Une campagne d'information a été menée avec le syndicat de la magistrature.

Droit au logement (DAL)
France

SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS DU DROIT AUX REALITES VECUES

Notre expérience s'est déroulée sur 3 ans. Il s'agissait d'aider des citoyens à exprimer les difficultés qu'ils rencontraient face à la justice : comprendre une procédure judiciaire, savoir se faire entendre sans forcément être représenté par un avocat, etc.

Nous avons mis en place des ateliers sur diverses thématiques en confrontant directement les personnes à des juges de paix, des juristes, des avocats, etc.

Cette expérience a permis aux professionnels du droit et aux habitants de mieux connaître les réalités des uns et des autres, de faire tomber certains préjugés et de démystifier le monde de la justice.

Solidarités Nouvelles
Belgique

SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS DU DROIT AUX REALITES VECUES

De nombreux faucheurs ont été convoqués devant les tribunaux correctionnels. A chaque fois, les faucheurs ceux qui n'étaient pas convoqués ont comparu spontanément en demandant à être jugés avec les autres au nom du principe d'égalité du procès et de coresponsabilité.

Dans un premier temps, plusieurs tribunaux ont accepté, laissant espérer une reconnaissance de l'action collective. Ces décisions ont été annulées par les Cours d'Appel qui se sont saisies directement des affaires au fond. Si la décision finale n'est pas acquise, ces processus comportent cependant l'intérêt de contraindre les tribunaux à se positionner de manière claire sur l'action collective, c'est-à-dire sur la possibilité juridique de comparaître volontairement en l'absence de poursuite expresse du ministère public.

*Faucheurs Volontaires
France*

CHANGER LA COMPREHENSION DES PROFESSIONNELS DU DROIT

Nous avons travaillé en ateliers et nous avons rencontré des juges de paix, des juristes, des avocats.

Cette expérience nous a permis et a permis aussi aux juristes de mieux connaître les réalités des uns et des autres.

Cela nous a appris à laisser tomber certains préjugés, cela a un peu démystifié le monde de la justice.

*Solidarités Nouvelles
Belgique*